



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 6 avril 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 2 février 2001

Algérie

Oasis de Ouled Saïd



| | |
|--------------------|-----------------------|
| Date d'inscription | 2 février 2001 |
| Site numéro | 1060 |
| Coordonnées | 29°26'44"N 00°17'53"E |
| Superficie | 25 400,00 ha |

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

L'Oasis de Ouled Saïd est une zone humide créée par l'homme sur les vestiges d'un oued, aujourd'hui fossile. Au fil du temps, la diminution de l'eau de cet oued fossile a rendu nécessaire la construction d'une foggara, un système de captage et de distribution traditionnel et rationnel de l'eau. Cette eau, distribuée de manière traditionnelle dans des petites canalisations à ciel ouvert, est répartie équitablement dans des jardins particuliers dont l'espèce végétale principale est le palmier en association avec quelques céréales et des plans fruitiers. L'oasis de Ouled Saïd, avec sa foggara, est l'image qui illustre le mieux l'utilisation rationnelle préconisée par la convention de Ramsar. Cependant, elle démontre que sans l'homme pour l'entretenir et la protéger continuellement contre le sable elle est vouée à une disparition graduelle. En outre, on note la présence de vestiges archéologiques anciens (vieux Ksars, dotés d'une architecture originale arabo-musulmane datant du 14^e siècle) et, temporairement, de l'eau dans les sebkhas avoisinantes durant la saison hivernale. Tous les bassins éparpillés à travers l'Oasis de Ouled-Saïd constituent des points d'eau importants pour les oiseaux migrateurs. On note la présence de poissons (barbeau du désert) dans les seguiates ou petits canaux d'irrigations.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Ali Berboucha |
| Institution/agence | Conservation des Forêts d'Adrar |
| Adresse postale | Conservation des Forêts, wilaya d'Adrar |
| Courriel | adrarforets@yahoo.fr |
| Téléphone | +21349361232 |
| Fax | +21349361232 |

Compilateur 2

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Bendjedda Nadjiba |
| Institution/agence | Direction Générale des Forêts |
| Adresse postale | Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar - BP 232, Ben Aknoun, Alger 16036, Algérie |
| Courriel | bendjeddanadjiba@yahoo.fr |
| Téléphone | +21323238297 |
| Fax | +21323238297 |

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

| | |
|-----------------|------|
| Depuis l'année | 2001 |
| Jusqu'à l'année | 2017 |

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

| | |
|---|---------------------|
| Nom officiel (en anglais, français ou espagnol) | Oasis de Ouled Saïd |
|---|---------------------|

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

| | |
|-------------|---|
| Former maps | 0 |
|-------------|---|

Description des limites

Le site marécageux est situé dans la wilaya d'Adrar, daïra de Timimoun, commune d'Ouled Saïd, à 252 kilomètres du centre administratif de la wilaya (Adrar) et 32 kilomètres par la route (en ligne directe seulement 8 kilomètres) de la ville de Timimoun.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

| Systeme(s) de régionalisation | Région biogéographique |
|--|-------------------------|
| Autre système (préciser lequel ci-dessous) | Paléarctique Occidental |

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

L'Oasis est une catégorie de zone humide peu et sous représentée dans la liste de Ramsar. L'Oasis de Ouled Saïd, avec sa foggara et l'utilisation rationnelle de son eau, son organisation sociale ancestrale, son vieux Ksar à l'architecture originale datant du 14e siècle justifie amplement le critère 1 de son classement. Elle est le témoin du travail acharné de l'homme à lutter contre le sable, l'ensablement et des conditions climatiques très difficiles où la moindre goutte d'eau a son importance. Si ailleurs l'homme détruit les zones humides, ici il a créé une zone humide et il la perpétue après l'assèchement du cours d'eau, aujourd'hui fossile, qui l'alimentait, par la construction d'un ingénieux système de captage, d'amenée et de distribution grâce à une gestion communautaire unique en son genre. Si la Convention de Ramsar devait un jour chercher une illustration à la notion de « gestion rationnelle », elle la trouverait certainement, et de la manière la plus judicieuse, dans une oasis.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Il existe ici 2 variétés de palmiers économiquement importantes : TINNASSER et H'MIRA. Les cultures maraîchères et la céréaliculture sont de type vivrier (alimentation familiale).

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

| Phylum | Nom scientifique | Nom commun | L'espèce justifie le critère | | | | L'espèce contribue au critère | | | | Taille pop. | Période de Est. pop. | % occurrence 1) | UICN Liste rouge | CITES Annexe I | CMS Annexe I | Autre statut | Justification |
|-----------------|---------------------------|----------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------|----------------------|-----------------|------------------|--------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| | | | 2 | 4 | 6 | 9 | 3 | 5 | 7 | 8 | | | | | | | | |
| Oiseaux | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CHORDATA | <i>Aves</i> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| CHORDATA / AVES | <i>Fulica atra</i> | foule macroule | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| CHORDATA / AVES | <i>Tadorna ferruginea</i> | tadome casarca | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| Autres | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CHORDATA | <i>Mammalia</i> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

La faune remarquable qui pourrait caractériser les oasis, en plus de l'avifaune de passage, est sans doute celle des ongulés représentée la présence de Gazelles, considérées comme des espèces en voie de disparition et qui sont ici abondantes. Lieu de passage des oiseaux migrateurs.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La végétation de l'oasis est constituée par plusieurs strates : le palmier dattier qui domine dans la strate arborescente, les arbres fruitiers et par de nombreuses cultures annuelles. La palmeraie est constituée par de nombreuses variétés de palmiers dattiers dont l'importance économique varie d'une variété à une autre. Le verger fruitier est représenté par l'amandier, le citronnier, la vigne, le figuier, l'oranger, l'olivier, le grenadier et l'abricotier. Les espèces fourragères surtout par les acacias et les plantes annuelles par l'avoine, l'orge, le blé, les plantes maraîchères par la tomate, la pomme de terre, la betterave, le navet, etc. La culture du henné, plante utilisée pour la teinture des cheveux et les mains, l'arachide, en raison de leurs prix de vente intéressants, occupe également une place importante. Le réseau hydrique et les bassins d'accumulation constituent un habitat particulier pour les poissons, les amphibiens, les libellules, et de nombreuses espèces sauvages qui viennent s'y abreuver. La sebkha est également un habitat particulier en raison de son caractère temporaire et de la salinité de l'eau. Elle attire de nombreux oiseaux en période de migration. Enfin, l'oasis est entourée par un système de dunes et de plateau rocailloux.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

| Types de zones humides (code et nom) | Nom local | Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite) | Superficie (ha) du type de zone humide | Justification du Critère 1 |
|--|-----------|--|--|----------------------------|
| Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> R: Lacs et étendues d'eau saline/ saumâtre/ alcaline saisonniers/ intermittents | | | | |
| Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents | | | | |
| Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques | | | | |
| Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis | | 0 | | Représentatif |
| Eau douce, saline, saumâtre ou alcaline > Souterraine >> Zk(b): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains | | 0 | | Représentatif |

Zones humides artificielles

| Types de zones humides (code et nom) | Nom local | Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite) | Superficie (ha) du type de zone humide | Justification du Critère 1 |
|--|-----------|--|--|----------------------------|
| 3: Terres irriguées | | | | |
| 6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs | | | | |
| 7: Excavations | | | | |
| 9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles | | | | |

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

<aucune donnée disponible>

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

| Région | Sous-région climatique |
|---------------|--|
| B: Climat sec | BWk: Désert de moyenne latitude (Désert de moyenne latitude) |

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Sols légèrement sablo-argileux à graveleux (sols légèrement argilo-sableux et graveleux)

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

| Présence? | Changements au moment de la mise à jour de la FDR |
|--|---|
| Généralement de l'eau permanente présente | |
| Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente | |

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Un système traditionnel représenté par des fougara et des puits d'une profondeur de 5 à 10 mètres, rejoints par des galeries souterraines de 5 à 14 km qui transportent l'eau jusqu'à la palmeraie par l'écoulement de la gravité. L'eau s'écoule dans les ba

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Water supply:
For domestic needs: The A.E.P uses a raised reservoir with a capacity of 60 cubic metres supplied by a well north of Ighzer, 14 kilometres from Ouled Saïd. Its capacity is insufficient to meet current demand. Lacking a supply of potable water, water from the fouggarate is used for domestic uses, but it is polluted and contains bacteria. There are no industrial activities.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|---|-------------------------------|----------------------------------|
| Eau douce | Eau pour agriculture irriguée | |
| Produits non alimentaires des zones humides | Autre | |

Services de régulation

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|------------------------------------|--|----------------------------------|
| Maintien des régimes hydrologiques | Recharge et évacuation des eaux souterraines | |

Services culturels

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|-----------------------------|---|----------------------------------|
| Spirituels et d'inspiration | Patrimoine culturel (historique et archéologique) | |

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

L'oasis d'Ouled Saïd est entourée par le ksar d'Aghlad, Hadj Guelmane, Kali, Semouta, Tindjelet et Ighzer. Ensemble, ils forment l'oasis d'Ouled Saïd.
L'activité humaine principale dans les oasis et les palmeraies est l'agriculture oasienne.
Le reste de la terre est couvert de sable et est sujet à la désertification.
Les oasis sont en fait des îlots de végétation dans le désert. Le nombre total de La commune compte 7 527 habitants et son activité principale est L'agriculture saharienne. Les activités principales s'occupent des jardins et des palmiers bosquets et la construction de maisons traditionnelles de tourbe et d'argile dans la paume bosquet.
La sebkha est une zone où l'eau recueille de l'irrigation permanente des palmeraies. La zone dunaire est envahie par le sable mouvant et n'est pas couvert de palmiers.

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Il y a 24 wali dans la commune d'Ouled Saïd, chaque ksar a au moins 1 à 2 wali (l'équivalent de 1 à 2 ziarates). Chaque ksar possède également un ou plusieurs mausolées (zaouïa). L'artisanat local est le tissage de sacs à main à l'aide de feuilles de palmier, de poils de chameau brûlés pour les femmes, de knâa et de poteries rouges. Erredim est un traitement médical traditionnel et naturel pour l'arthralgie, consistant à enfouir une personne jusqu'au cou dans les dunes de sable qui entourent les palmeraies. Les palmeraies sont une zone touristique en raison de leurs traditions culinaires, les dunes de sable à proximité et les zones de roches fossilisées. Une visite aux k'sours de tourbe et d'argile avec leur architecture distincte et aux grottes creusées dans la roche, autrefois habitées par les gens préhistoriques, offrent d'autres attractions pour les visiteurs, en plus des mécanismes de puits inhabituels et fogarra trouvés ici. La région d'Ouled Saïd compte de nombreux sites où l'on trouve des fossiles (arbres pétrifiés et fossiles marins). C'est aussi une zone d'extraction traditionnelle de sel naturel non traité. D'autres curiosités sont les palmeraies d'Ouled Saïd, de Kali, d'Aghlad, de Semouta, de Hadj Guelmane, de Tindjelet et d'Ighzer.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) Les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

| Catégorie | Dans le Site Ramsar | Dans la zone environnante |
|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|
| Province/région/gouvernement d'État | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Propriété privée

| Catégorie | Dans le Site Ramsar | Dans la zone environnante |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Autre

| Catégorie | Dans le Site Ramsar | Dans la zone environnante |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Pas d'information disponible | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Propriétés communes/ droits coutumiers | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Terrain communal (orfi) accordé en présence de témoins en présence du fkih pour ancienne oasis (privat). Dans les oasis et les palmeraies, la terre (habous) appartient à la zaouïa, au wali et à ses descendants, ainsi qu'à toute personne souhaitant y cultiver sans pouvoir posséder la terre ni vendre les récoltes.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Direction des ressources en eau et de l'Agriculture, wali d'Adrar
Conservation des Forêts de la wilaya d'Adrar

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide: Ali Berboucha

Adresse postale: Conservation des Forêts, Wilaya Adrar, Algérie

Adresse de courriel: adrarforets@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

| Facteurs qui touchent le site de façon négative | Menace réelle | Menace potentielle | Dans le site | Changements | Dans la zone environnante | Changements |
|---|---------------|--------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| Drainage | | | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | |

Modifications au système naturel

| Facteurs qui touchent le site de façon négative | Menace réelle | Menace potentielle | Dans le site | Changements | Dans la zone environnante | Changements |
|---|---------------|--------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| Barrages et utilisation/gestion de l'eau | | | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | |

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

| Facteurs qui touchent le site de façon négative | Menace réelle | Menace potentielle | Dans le site | Changements | Dans la zone environnante | Changements |
|---|---------------|--------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| Sécheresses | | | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | |

Les besoins en eau augmentent constamment, en raison de l'augmentation du nombre d'habitants, de la création de nouvelles zones de petites exploitations et de l'expansion des anciennes palmeraies vers des zones non envahies par le sable. Par exemple, en 1980, une superficie de 90 hectares à Ouled Saïd était cultivée, alors qu'en 2000, 90 hectares étaient cultivés. Le manque d'entretien du fouggarate est évident, en raison d'un manque de moyens financiers et de la difficulté de ce travail.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

| Type d'inscription | Nom de la région | Information en ligne url | Recouvrement avec le Site Ramsar |
|--------------------|------------------|--------------------------|----------------------------------|
| none | | | entièrement |

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

| Mesures | état |
|----------------------|------------|
| Protection juridique | Appliquées |

Habitat

| Mesures | état |
|--|------------|
| Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants | Appliquées |

Activités anthropiques

| Mesures | état |
|---|------------|
| Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation | Appliquées |

Autre:

Actuellement, comme les autres oasis, Ouled Saïd ne bénéficie d'aucun statut lui conférant protection. Mesures de conservation proposées mais pas encore mises en œuvre. Les programmes suivants sont proposés par la Conservation des forêts d'Adrar:

- Maintenance et restauration du fouggarate
- Programmes contre la désertification en fixant les dunes mobiles
- Restauration des anciennes sources
- Stabilité de la population humaine à travers la création d'une coopérative pour l'extraction traditionnelle du sel
- Création d'un plan de conservation et de gestion de la zone
- La promotion de la plantation d'arbres fruitiers a déjà donné de bons résultats.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, ya-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, le site a déjà été restauré

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

| Suivi | état |
|---------|----------|
| Oiseaux | Appliqué |

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

<aucune donnée disponible>

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Ouled Saïd (Conservation des Forêts d'Adrar, 19-01-2015)



Ouled Saïd (Conservation des Forêts d, 19-01-2015)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription